

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF-SCF/TFC.9/2
18 octobre 2012

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
Istanbul (Turquie)
2 novembre 2012

Point 2 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. Les coprésidents des Comités du CTF et du SCF seront invités à se consulter avant la réunion pour désigner deux coprésidents pour cette réunion, en prenant soin de respecter l'équilibre entre pays bénéficiaires et pays contributeurs.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Un ordre du jour provisoire destiné à être examiné par les Comités des Fonds fiduciaires a été distribué sous la cote CTF-SCF/TFC.9/1/Rev.2. Les participants à la réunion conjointe sont **invités à l'adopter**.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR . RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES MESURES DESTINEES A AMELIORER LES OPERATIONS DES CIF

3. Lors de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF qui s'est tenue en novembre 2011, les participants ont approuvé le document intitulé *Mesures destinées à améliorer les opérations des Fonds d'investissement climatiques*. L'Unité administrative des CIF a été invitée à collaborer avec le Comité des BMD pour assurer la mise en œuvre des mesures et des activités approuvées.

4. Le document CTF SCF/TFC.9/4, *Rapport d'étape sur les mesures destinées à améliorer les opérations des CIF*, fait le point sur l'état d'application des mesures approuvées. Les participants à la réunion conjointe sont invités à **examiner et commenter** les progrès accomplis.

5. En outre, en réponse à des mesures précises, un certain nombre de documents ont été préparés, notamment les suivants : CTF-SCF/TFC.9/7, *Utilisation des monnaies nationales dans le cadre des projets des CIF*, CTF-SCF/TFC.9/5/Rev.1, *Note sur les indicateurs de l'impact sur le développement*, CTF-SCF/TFC.9/6, *CIF Gender Review* et CTF-SCF/TFC.9/11, *Le CTF et les opérations à l'appui des politiques de développement*. Les participants à la réunion conjointe sont invités à **examiner et approuver les actions proposées dans** ces documents pour mettre en œuvre les mesures décidées.

6. Les participants à la réunion conjointe sont priés de noter que l'un des documents, CTF-SCF/TFC.9/7, *Utilisation des monnaies nationales dans le cadre des projets des CIF*, sera examiné au titre du point 6 de l'Ordre du jour, CTF-SCF/TFC.9/9, *Cadre de suivi et de gestion du risque financier*, en raison de l'interdépendance de la gestion du risque et du financement en monnaie nationale.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA PREPARATION DE L'EVALUATION INDEPENDANTE DES CIF

7. Les participants à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF de mai 2012 ont examiné le document CTF-SCF/TFC.8/3, *Note sur l'évaluation indépendante des CIF*, et se sont félicités de la confirmation, par les services d'évaluation des BMD partenaires des CIF, de leur intention de procéder à l'évaluation indépendante du

fonctionnement du CTF et du SCF. Les participants ont demandé au Comité de contrôle de l'évaluation de tenir compte des observations orales et écrites concernant le projet de note de consultation lorsqu'il rédigera un document d'orientation et le projet de budget connexe, qui devaient être examinés approuvés par décision communiquée par correspondance.

8. Le Comité de contrôle de l'évaluation a dûment préparé un document d'orientation et le projet de budget connexe, qui ont été approuvés par correspondance le 5 septembre 2012. Dans leur décision, les membres des Comités lui ont demandé de les tenir informés des progrès accomplis dans la réalisation de l'évaluation et l'ont invité à faire le point sur la question à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF de novembre 2012.

9. Les participants à la réunion conjointe sont invités à **examiner et commenter** le rapport d'avancement verbal du Comité de contrôle de l'évaluation.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. BASE DE PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS DU CTF ET DU SCF ETABLIS PAR L'ADMINISTRATEUR

10. Dans le document CTF-SCF/TFC.9/12 intitulé, *Basis of reporting for the CTF and SCF Financial Statements*, l'Administrateur informe les Comités du CTF et du SCF d'une nouvelle norme comptable qui exige que l'auditeur s'assure que l'Administrateur a obtenu une documentation suffisante pour montrer que la préparation et l'audit des états financiers à vocation spéciale sont réalisés suivant les échanges de vues avec les participants aux CIF. Les participants à la réunion conjointe sont donc invités à **confirmer** leur souhait que les états financiers du Fonds pour les technologies propres et du Fonds stratégique d'investissement climatique, administrés par la BIRD en qualité d'Administrateur, soient désormais établis sur la base de la comptabilité à vocation spéciale telle que présentée et décrite dans la Note 2 aux états financiers à vocation spéciale du 31 décembre 2011, y compris toutes les futures modifications de ladite note que l'Administrateur peut juger nécessaires.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. CADRE DE SUIVI ET DE GESTION DU RISQUE FINANCIER

11. En mai 2012, les participants à la réunion conjointe ont demandé à l'Unité administrative des CIF et à l'Administrateur de préparer, en collaboration avec le Comité des BMD, la proposition détaillée d'un cadre de suivi et de gestion du risque financier pour les programmes du CTF et du SCF. En réponse à cette demande, l'Administrateur a engagé Booz Allen Hamilton, un cabinet de consultants, pour élaborer un cadre de gestion du risque d'entreprise et un outil d'évaluation du risque correspondant.

12. La réunion conjointe est invitée à examiner le document CTF-SCF/TFC.9/9, *Cadre de suivi et de gestion du risque financier* et à approuver les prochaines étapes pour l'élaboration d'un cadre de suivi et de gestion du risque financier pour les CIF.

13. En outre, les participants à la réunion conjointe sont invités à **examiner** les propositions présentées dans le document CTF-SCF/TFC.9/7, *Utilisation de monnaies nationales dans le cadre des projets des CIF* en vue de les **approuver**.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. LIENS ENTRE LES CIF ET LA NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIERE RELATIVE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

14. Lors de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF de mai 2012, les participants ont demandé que l'Unité administrative des CIF prépare, en collaboration avec le Comité des BMD, une note pour servir de base à un échange de vues stratégique sur l'avenir des CIF à la réunion suivante.

15. En réponse à cette demande, l'Unité administrative des CIF a préparé le document CTF-SCF/TFC.9/10/Rev.1, *Liens entre les CIF et la nouvelle architecture financière relative au changement climatique*. Les participants à la réunion conjointe sont invités à **examiner** le document.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

16. Les membres et les coprésidents peuvent soulever toute autre question dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Un certain nombre de documents ont été présentés à la réunion conjointe pour information. Les membres des Comités des Fonds fiduciaires peuvent saisir cette occasion pour soulever toute question concernant l'un quelconque de ces documents d'information.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE

17. Il est prévu de clore la séance le vendredi 2 novembre 2012 à 17h 30.